

LE CHÈQUE CONFIRMÉ DES BIJOUX D'ÉLISA

LES BIJOUX D'ÉLISA (BP 189, 06604 Antibes) est une nouvelle enseigne commerciale créée par **A.M.A.**, société dont le siège social est situé en Belgique et qui exploite déjà les marques **VITAL BEAUTY** et **SWISS HOME SHOPPING**.

Le certificat d'attribution de prix qui est adressé aux clients s'appuie sur deux accroches publicitaires :

- ↳ « La direction financière a donné l'ordre d'envoyer à M. Untel le chèque 1^{er} prix de 34 500 € qu'il a définitivement gagné. » ;
- ↳ « En tant que Directeur général, je certifie que cette personne est bel et bien gagnante d'un chèque confirmé. Il est prêt à être envoyé à son adresse. ».

En fait, il convient de relativiser la promesse d'envoi du chèque de 34 500 € puisqu'une discrète annotation, difficilement repérable compte tenu de la taille des caractères d'imprimerie utilisés, apporte la réserve suivante : « *sous réserve de la vérification de vos droits potentiels* ».

Quant au fameux chèque confirmé, il s'agit tout simplement du lot annexe constitué d'un superbe chèque réduction d'un montant de 2 € !

Plus que jamais, ce genre de promesses publicitaires nécessite une lecture attentive avant de sauter de joie...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménéguole (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**